HABILITATION ÉLECTRIQUE

Formation initiale du personnel électricien pour des interventions et les travaux sur des installations photovoltaïques BP et BR Photovoltaïque

(Personnel déjà habilité BR)

Objectifs :

Réaliser en sécurité suivant les exigences de la norme NF C18-510 :

- Travaux d'ordre électrique sur des installations photovoltaïques BT
- Interventions d'entretien ou de dépannage, des travaux, des essais et consignations en BT sur des installations photovoltaïques.

Public concerné :

Toute personne électricien habilité BR devant réaliser des opérations sur des installations photovoltaïques en BT (mise en service, maintenance, dépannage)

Prérequis :

Savoir lire, écrire et parler le français *(formation adaptée possible sous condition)*.

Avoir des connaissances professionnelles confirmées en électricité et la compétence technique nécessaire à l'installation d'une chaîne PV.

Être habilité BR

Durée :

1 jour en continu (7 heures).

Pédagogie :

La progression pédagogique s'appuie sur les exposés d'un module commun et d'un module propre à l'habilitation recherchée.

La formation comprend une partie théorique et une partie pratique.

Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques.

30 % du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.

Évaluation des acquis :

Évaluation théorique et pratique

Outils pédagogiques :

Salle de cours, vidéoprojecteur, écran
Documents de stage.
Plateau d'équipements techniques.

Accessibilité :

En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire :

Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**

Documents de fin de formation :

Attestation de formation et avis après formation

Lieu :

CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63) ou tout autre lieu sur demande et sous condition

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1- MODULE COMMUN

- Règlementation et textes
- Les grandeurs électriques en continu
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection sur une installation photovoltaïques
- Limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection

2- MODULE PROPRE A L'HABILITATION

- Les acteurs concernés
- Limites de l'habilitation BR / BP photovoltaïque
- Les opérations spécifiques sur installations photovoltaïques :
 - manipulation de modules
 - connexion, déconnexion, sectionnement,
 - Mise en place d'écran opaque
- L'intervention générale BT en PV
- Les documents applicables et échangés
- Spécificités des installations photovoltaïques
- Procédure en cas d'accident électrique
- Procédure en cas d'incendie électrique

3- APPLICATIONS PRATIQUES

Mise en pratique sur des équipements techniques représentatifs du contexte professionnel :

- Manipulation de modules,
- Changement de connecteurs,
- Raccordement onduleur, mise en service)
- Présentation et utilisation des équipements de protection

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail adaptés aux risques électriques.
- Paire de chaussures de sécurité adaptée aux risques électriques.
- Casque d'électricien avec jugulaire *(NF EN 397)* et équipement de protection oculaire et faciale *(NF EN 166)*.
- Paire de gants composites *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin *(à la taille du stagiaire, NF EN 388)*.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France